



Activités d'été 2022



Appréciées depuis toujours mais absentes depuis quelques années, les **animations d'été** reprennent du service en juillet et août 2022. L'équipe municipale a à cœur de relancer ce sujet et est heureuse de pouvoir proposer à nouveau aux enfants du village l'accès à des activités locales, variées et ludiques.

Renouvelées pour leur moitié, elles restent animées par des bénévoles du village dans leur grande majorité.

Pour cette reprise, seul un nombre très limité d'activités demandera une participation financière des familles. Ces activités sont identifiées en jaune dans le planning joint.

Le format d'inscription change des années précédentes. Vous avez jusqu'au jeudi 15 juin 18h pour déposer vos réponses :

- Soit au secrétariat de mairie durant les heures d'ouverture
- Soit dans la boîte aux lettres de la mairie
- Soit par email à mairie.bourbachlebas@numericable.fr

Cette date passée, les groupes par atelier seront validés sur base des capacités maximum définies. Ceci permettra une meilleure répartition des enfants et l'accès à un nombre plus important d'ateliers pour chacun. Chaque famille sera informée des activités validées d'ici à fin juin.

Nous comptons sur vous pour vous inscrire nombreux et remercions par avance toutes les personnes qui donneront de leur temps pour animer les ateliers.

Nous accueillerons volontiers toute personne disponible pour accompagner les responsables d'ateliers et ainsi permettre d'augmenter les capacités d'accueil. Là également, un retour selon les modalités communiquées ci-dessus sera apprécié.

Une soirée de clôture avec buvette et restauration aura lieu le vendredi 26 août. Elle sera l'occasion pour tous, enfants, encadrants et familles de se retrouver et d'écouter quelques chants de notre chorale estivale. Nous vous attendrons très nombreux.

L'équipe en charge



Infos Pratiques

Inscriptions :

Chaque groupe aura une capacité d'accueil maximum, fonction des activités, des moyens nécessaires et du nombre d'encadrants.

Afin de répartir équitablement les enfants, ce n'est qu'une fois la date de clôture des inscriptions atteinte que les groupes seront formés et validés définitivement. Après quoi les familles seront contactées pour validation des activités retenues.

Il est donc possible qu'une liste d'activités souhaitées se voit au final réduite.

Assurance :

Chaque enfant doit être couvert par une assurance responsabilité civile ainsi qu'une garantie accident (assurance extrascolaire). Sans une copie de celles-ci lors de l'inscription, nous ne pourrions accepter les enfants.

Droit à l'image :

Dans le cadre des activités, des photos pourront être prises. Celle-ci pourront être utilisées par la commune pour communiquer via différents supports tels que bulletin communal, site Internet, presse...

Lieux et horaires de rendez-vous :

Dans la grande majorité des cas, les activités se dérouleront dans le cœur du village. Les rendez-vous pourront donc se faire simplement devant la mairie, l'atelier communal, la salle du Lierenbuckel etc...

Les lieux de rendez-vous et horaires exacts seront communiqués une fois les groupes formés.

Certaines activités hors village demanderont un transport des enfants par les familles directement sur le lieu de rendez-vous.

Participation des familles :

Seuls les ateliers dont la désignation apparaît en jaune dans le planning feront l'objet d'une participation financière des familles. Le règlement du montant exact sera demandé aux familles concernées avant démarrage de l'atelier.

Les tarifs seront définitivement confirmés aux concernés une fois les groupes formés et validés :

- Atelier cuisine à La Couronne d'Or : 5€ par enfant pour le repas
- Randonnée au Thannerhubel : 10€ par enfant pour le repas
- Sentier Géologique : 2€ par enfant
- Visite des mines de fer : 2€ par enfant

Allergies :

Certains ateliers peuvent mettre les enfants aux contacts d'allergènes. Afin d'éviter tout désagrément, nous vous demandons de nous informer au moment de l'inscription de toute allergie connue.

A tous :

L'atelier de cuisine au restaurant **La Couronne d'Or** permettra aux enfants de confectionner un repas pour le déjeuner. Ce repas sera servi au restaurant le jour même sur réservation. Venez nombreux profiter des bons plats confectionnés par nos cuisiniers en herbe et surtout, pensez à réserver :

03 89 82 51 77

Renseignements :

Mairie au 03 89 82 50 45